

*Présents pour le SNUipp : Clémence Chaudin, Bruno Ribard  
Olivier Brochet, directeur de l'AEFE et Jean-Paul Negrel, Directeur  
Adjoint de l'AEFE*

### Rencontre SNUipp-FSU /direction de l'AEFE

Le SNUipp-FSU tient tout d'abord à remercier M. Brochet pour son invitation. Ce dernier explique qu'il recevra toutes les organisations syndicales représentées au CT. Il ajoute qu'il organisera des rencontres régulières avec les OS (au moins deux fois par an) afin d'écouter les revendications et les retours du terrain. Il tient en préambule à s'excuser à l'avance de son absence lors du prochain CT du 18 juin car il a des obligations importantes au Liban à la même date.

#### 1) Détachements:

Nous abordons le problème des renouvellements de détachements. M. Brochet explique que le processus utilisé cette année a été très difficile à gérer pour l'AEFE. La mise en oeuvre de la note de service du MENJ a été compliquée et a demandé des efforts à toutes les parties prenantes.

Le SNUipp-FSU explique que c'est ce discours qui a été tenu avec la DGRH du MENJ et que la DGRH, les services de l'AEFE et les militants des organisations syndicales ont travaillé énormément pour aboutir à un résultat identique à celui de l'an passé. Il ajoute qu'il faut trouver un moyen pour que des règles simples et efficaces soient mises en place. La gestion au fil de l'eau n'est plus tenable et place les personnels dans une situation insupportable. M. Brochet en convient et se demande si la solution ne serait pas de fonctionner avec un système équivalent à celui du second degré (29ème base).

Nous décrivons notre incompréhension quant à la cohérence des discours conjoints de la DGRH du MENJ et de l'AEFE notamment quant à l'interprétation de la note de service sur le détachement et sur le calendrier de recrutement.

Il reste 8 cas de non-renouvellements non solutionnés à ce jour.

Nous rappelons nos propos tenus avec la DGRH du MENJ sur la priorité qui doit être donnée à l'opérateur public par rapport aux établissements partenaires.

M. Brochet poursuit en disant que l'objectif doit être d'obtenir des réponses rapides pour les détachements pour pouvoir, en cas de refus, passer au candidat suivant. M. Négrell explique qu'il y a encore 40 cas qui posent problèmes pour les nouveaux détachements.

Nous évoquons ensuite les problèmes que pourraient poser la limitation à 6 ans pour certaines zones difficiles où le recrutement est compliqué. M. Brochet répond que dans ces zones, les personnels ne restent pas mais que pour des postes spécifiques comme en Allemagne (bilinguisme), il demandera des prolongations exceptionnelles à la DGRH pour atteindre les 9 années de détachement.

M. Brochet nous informe de sa future rencontre avec le DGRH du MENJ, M. Geffray, le 17 juin prochain au sujet de la campagne de renouvellements où un constat de la situation sera tenu ainsi qu'une discussion sur les interprétations possibles de la note de service.

#### 2) Perspectives :

Nous abordons ensuite les perspectives d'avenir de l'AEFE. M. Brochet est satisfait que le rôle central de l'AEFE ait été renforcé par les derniers rapports et par le séminaire sur l'EFE.

Il y a eu dans le passé certaines idées disruptives et il se félicite qu'elles aient été abandonnées. Il est dans l'attente du plan définitif sur l'EFE qui devrait sortir dans les semaines qui viennent, sans doute avant l'été afin que l'AEFE puisse mettre au point son plan objectifs et moyens pour les 3 ans à venir. Il poursuit que tous les travaux vont dans le sens défini par le discours du Président visant à une augmentation du réseau.

Il estime que les moyens sont connus et que l'AEFE y travaille déjà : homologation maintenue,

recherche de nouvelles ressources en personnel, formation des personnels en interne comme à Mexico ou Rabat.

### **3) Ecoles partenaires :**

Le SNUipp-FSU exprime son inquiétude sur le développement anarchique des écoles partenaires qui entrent en concurrence avec les établissements en gestion directe ou conventionnés. M. Brochet répond que ce sont les postes diplomatiques qui doivent coordonner les implantations pour éviter ces situations et soutenir l'Agence pour aller vers une homologation conditionnelle.

M. Brochet explique que de nouvelles tranches de la population sont en demande et qu'il faut y répondre sinon d'autres acteurs prendront place sur le marché.

Il continue en précisant que le financement immobilier est la principale faiblesse des EGD et que les établissements de l'AEFE doivent pouvoir bénéficier de conditions financières favorables pour maintenir et développer l'immobilier. Il précise qu'il faut aussi continuer et renforcer la politique d'inclusion des OBEP. Il a engagé des discussions avec le CNED et le CIEP pour mettre en place de nouveaux outils à disposition des enseignants car la qualité de l'accueil des enfants allophones est un élément essentiel.

Sur la concurrence, il dit que les établissements de l'AEFE n'ont pas le choix et qu'ils doivent s'adapter à cette situation.

Le SNUipp-FSU réitère son désaccord quant aux ex-personnels de l'AEFE qui vendent leurs services aux investisseurs. M. Brochet répond qu'il y a sans doute quelque chose à faire en matière de déontologie mais qu'il n'a aucune possibilité d'agir sur des personnels retraités.

Il s'inquiète de la baisse chronique des effectifs en maternelle. Le SNUipp-FSU répond que cette baisse peut s'expliquer facilement par le peu de titulaires employés sur ces niveaux où l'on considère, à tort, qu'ils ne sont pas indispensables. M. Brochet acquiesce et propose de mettre en place un plan pour la maternelle.

Nous insistons sur le succès du réseau lié à la présence de titulaires qui permet que la continuité des enseignements soit maintenue quel que soit le pays où est implanté l'établissement.

Le SNUipp-FSU revient sur la formation payante mise en place à Madagascar. M. Négrel a pris le dossier en main et au vu du peu de succès du dispositif, les modalités sont sans doute à revoir.

M. Brochet explique qu'un groupe privé marocain a mis en place une formation sur 2 ans pour des candidats recrutés sur concours.

Le SNUipp-FSU estime que ces initiatives sont louables mais qu'elles ne peuvent se substituer à la formation initiale reçue par les titulaires de l'EN.

M. Brochet en convient mais il ajoute qu'il faut néanmoins faire des efforts pour mettre en place des centres de formation comme à Beyrouth, Mexico ou Tunis.

M. Brochet affirme que l'outil est préservé, le SNUipp-FSU précise que sa nature va changer.

Le SNUipp-FSU revient sur le déconventionnement programmé du lycée français de Hong-Kong. M. Brochet explique qu'il y a actuellement 41 résidents et 7 expatriés. Il poursuit en disant que la situation restera inchangée pour ces personnels jusqu'en septembre 2020 et que par la suite, les situations seront gérées au cas par cas en fonction de ceux qui souhaitent rester, ceux qui veulent muter sur le réseau ou ceux qui souhaitent réintégrer.

### **4) Dialogue social:**

Pour terminer, nous rappelons que le SNUipp-FSU est le syndicat majoritaire au 1er degré. L'AEFE doit veiller à maintenir le dialogue social au sein de ses établissements. Le rôle de "lanceur d'alerte" des organisations syndicales doit être reconnu et des réponses rapides doivent être apportées quand les organisations syndicales signalent des situations de dysfonctionnements. M. Brochet reconnaît que ce rôle est indispensable et qu'il sera toujours à l'écoute des interventions que nous pourrions faire. Nous donnons quelques exemples.

M. Brochet tient à terminer cet entretien en revenant sur le courrier envoyé par la FSU le 3 juin 2019 à propos du manque de réponses à des demandes répétées lors de plusieurs CT rappelant que certaines décisions n'incombent pas à l'AEFE. Nous rappelons que ces dossiers sont remis à l'ordre du jour à chaque CT et que nous ne pouvons nous satisfaire de cette réponse.